

PÔLE STEPHENSON

PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

MAI ► JUILLET 2023 | RAPPORT

Dans le cadre du projet Pôle Stephenson du contrat de quartier durable Stephenson, une participation citoyenne a été mise en place pour la conception des espaces publics. Ce rapport fait état de la participation qui a guidé les choix lors du passage de l'esquisse à l'avant-projet.



SOMMAIRE

Préambule	3
1 Quelques définitions	3
1.1. La participation	3
1.2. Les phases en architecture.....	4
1.3. Le panel citoyen	5
1.4. Usager·ères	5
1.5. Le quartier	5
2 Le projet pôle Stephenson	6
2.1. Programme, objectifs et enjeux du projet Pôle Stephenson	6
2.2. Lien avec le plan de circulation régional Good Move.....	6
2.3. Historique du processus participatif	7
2.4. Objectifs de la participation	8
2.5. Acteurs impliqués	8
3 METHOLOGIES	9
4 LES DIFFERENTS MOMENTS DE PARTICIPATION	10
WORKSHOP #1.....	12
WORKSHOP #2.....	13
WORKSHOP #3.....	14
ASSEMBLEE GENERALE	15
PERMANENCES DU PARC	16
SIT-IN SORTIES DES ECOLES	18
SIT-IN ESPACE PUBLIC.....	19
WORKSHOP #4.....	20
ANTENNE	22
REUNION BILATERALE.....	24
5 RETOURS SUR LA PARTICIPATION	25
5.1. Biodiversité	25
5.2. Eau	25
5.3. Sports	27
5.4. Jeux	29
5.5. Equipements	30
5.6. Aménagements des entrées.....	31
5.7. Mobilier du parc	32
5.8. Sécurité et accès.....	33
5.9. Place Stephenson	34
5.10. Mur Infrabel	34
6 SYNTHESE DES DECISIONS.....	35
7 CONCLUSION.....	38

PRÉAMBULE

Situé dans la zone de revitalisation urbaine ZRU 2020, **le quartier Stephenson est caractérisé par un bâti dense et une densité de la population élevée** de près de 25.000 hab/km². A titre de comparaison, elle est de 17.000 hab/km² pour la commune de Schaerbeek et 10.000 hab/km² au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale.

La densité élevée de la population n'est pas compensée par l'espace public. Il y a peu d'endroits où les gens peuvent se rencontrer et où peuvent jouer les enfants. L'espace public limité est avant tout caractérisé par un aménagement très minéral. **Il n'existe aucun espace vert ou parc accessible au public dans le quartier, les espaces verts existants restant pour la plupart privés.** Ces éléments renforcent le sentiment d'un quartier dense essentiellement résidentiel avec peu d'espace de respiration.

Enfin, située en « zone de carence en espaces verts accessibles au public » (cf. [Atlas environnement.brussels](#)), **une immense zone verte entre le chemin de fer et la rue Stephenson, aujourd'hui inaccessible au public, offre un grand potentiel d'aménagement d'un parc en plein air.**

De ces constats découle le projet Pôle Stephenson, projet phare du programme du contrat de quartier durable Stephenson | CQDST|. Sa programmation articule espace public et équipements :

- Rue Stephenson 78 : démolition de l'équipement de sport Queensbury afin d'aménager une **entrée du nouveau parc en lien avec la place Stephenson.**
- Rue Stephenson 62-64 : aménagement d'une première partie du parc et démolition de l'ancien entrepôt afin de construire le **nouveau Queensbury.**
- Rue Navez 70-76 : aménagement d'une **deuxième partie du parc avec une entrée depuis la rue Navez.**
- Terrain Infrabel situé le long des voies de chemin de fer : aménagement d'une **troisième partie du parc sur un terrain appartenant à Infrabel** pour lequel la Commune de Schaerbeek a conclu une convention d'occupation précaire.
- Rue Stephenson 80-84 : rénovation/démolition/nouvelle construction du site afin d'accueillir **une nouvelle crèche** (35 enfants) et de réorganiser les deux asbl actuellement présentes dans les bâtiments (Lire & Ecrire - alphabétisation et CréACTIONS - association socio-éducative).
- Place Stephenson : **réaménagement de la place** en lien avec le parc et le quartier.

Ce projet d'envergure va changer l'image du quartier Stephenson et l'usage qui en est fait avec ces nouvelles offres d'espaces publics. Dans ce sens, RenovaS a souhaité accompagner l'ensemble des étapes du projet par un processus participatif soutenu.

1 QUELQUES DÉFINITIONS

Avant d'entamer le retour sur la participation citoyenne autour du projet Pôle Stephenson réalisée d'avril à juillet 2023, l'explication de certains termes récurrents est essentielle.

1.1. La participation

La participation est une méthode de travail qui permet d'impliquer un ou des publics cibles dans un processus de création projet. Elle s'échelonne en 5 niveaux :

- **Information (niveau 1) :** donner les clés nécessaires à la compréhension d'une décision.

- **Consultation (niveau 2)** : permettre aux participant-es d'exprimer leur opinion sur les changements prévus
- **Concertation (niveau 3)** : associer des citoyen·nes au traitement d'un projet, à l'instruction de la décision, laquelle reste du ressort de l'élu.
- **Cocréation (niveau 4)** : partager le pouvoir, même partiellement, et déléguer partiellement le pouvoir de décision.
- **Cogestion (niveau 5)** : associer les différents acteurs ou partenaires à toutes les étapes d'un processus (de la création à la mise en œuvre).

1.2. Les phases en architecture

Ci-dessous une brève explication de phases du projet qui sont abordées dans cette synthèse.

- **Etude de faisabilité** : période pendant laquelle un bureau d'études se charge de vérifier la faisabilité d'un projet d'un point de vue volumétrique, technique et financier. Lors de cette phase, des options volumétriques peuvent déjà être dessinées.
- **Attribution de la mission d'études à un bureau d'études** : période pendant laquelle le cahier des charges est rédigé et un appel à projets public est publié. Une première sélection d'une demi-dizaine de bureau d'études est réalisée. Ces derniers ont quelques mois pour proposer un projet. Sur base de ces propositions, un comité d'avis composés d'expert·es désignent le projet lauréat.
- **Etude d'esquisse** : l'équipe désignée affine le projet proposé lors de l'attribution. Il s'agit de l'esquisse : c'est une première ébauche accompagnée d'une estimation budgétaire.
- **Etude d'avant-projet** : première version du projet final, qui fixe les dimensions finales du projet, les solutions techniques choisies et les matériaux retenus.
- **Dossier de demande de permis d'urbanisme** : période pendant laquelle l'équipe de maîtrise d'œuvre constitue le dossier de demande de permis d'urbanisme, qui sera déposé à l'administration publique qualifiée pour l'examiner.
- **Etudes de projet** : l'équipe de maîtrise d'œuvre prépare tous les plans détaillés et ce afin d'assurer une bonne compréhension de la totalité du projet.
- **Etudes et plans d'exécution** : cette étape assure la planification de la construction à venir, par la réalisation des pièces graphiques techniques (détails, notes de calcul, etc).
- **Dossier de consultation des entreprises** : constitution d'un dossier détaillant toutes les caractéristiques techniques du bâtiment afin de sélectionner les entreprises qui seront en charge des travaux.
- **Le chantier** : réalisation des travaux par les entreprises accompagné d'un suivi du chantier réalisé par les architectes.
- **Livraison du bâtiment au maître d'ouvrage** : fin de travaux et vérification de l'ensemble des réalisations.

1.3. Le panel citoyen

Le panel citoyen est un groupe d’habitant·es du quartier composé de 20 personnes. **C’est un organe représentatif du quartier en termes de genre, d’âge et de niveau d’étude.** Afin de le constituer, 200 habitant·es du quartier ont été tirés au sort. Parmi ces 200 personnes, 20 ont accepté de faire partie du panel citoyen. Le panel citoyen est composé de :

- 50% de personnes s’identifiant comme femme
- 50% de personnes s’identifiant comme homme

- 50% de personnes non diplômées
- 25% de personnes ayant un diplôme de l’enseignement secondaire
- 25% de personnes ayant un diplôme de l’enseignement supérieur

- 40% de personnes âgées de 16 à 34 ans
- 40% de personnes âgées de 35 à 54 ans
- 20% de personnes âgées de 55 ans et +

Ce groupe d’habitant·es a été créé en 2020. Depuis, **RenovaS les a sollicités sur des questions liées au projet Pôle Stephenson.** Ainsi, pendant l’étude de faisabilité, le panel citoyen a participé à des visites de parcs et des réunions de réflexions. Leurs retours ont alimenté le carnet de recommandations (cf. 2.3. Historique de la participation). Puis, le panel citoyen a été invité au pré-comité d’avis lors de l’attribution des bureaux d’études.

Le panel citoyen est un groupe qui suit le projet depuis 2022, de fait, **ils et elles ont une connaissance fine du contexte et du programme et une bonne compréhension des enjeux et des objectifs du projet.**

1.4. Usager·ères

Au fil de la synthèse, le terme usager·ères du quartier va être évoqué. Nous entendons par là **l’ensemble des personnes qui utilisent le quartier et ont un vécu et une connaissance concrète du site,** par opposition aux services techniques communaux, à l’administration et aux élus. Dans le terme usager·ères nous incluons entre autres : **les habitant·es, les commerçant·es, les travailleu·euses d’associations locales et le personnel des écoles.**

1.5. Le quartier

Pour le terme quartier nous nous appuyons sur **le périmètre du CDQST.** Cette délimitation est liée à l’outil urbanistique du Contrat de Quartier Durable |CQD| et ne correspond pas toujours à la vision et au sentiment d’appartenance « au quartier » des personnes interrogées. **Ainsi des participant·es au processus participatif peuvent se sentir « habitant·es » tout en étant en dehors du périmètre.** Afin d’objectiver ce terme, nous avons essayé d’utiliser des cartes satellite mais cela n’a pas toujours été possible (notamment lors des sit-in).

2 LE PROJET PÔLE STEPHENSON

2.1. Programme, objectifs et enjeux du projet Pôle Stephenson

Comme expliqué en préambule, le projet Pôle Stephenson est un projet rendu possible par le contrat de quartier durable Stephenson. **Ce projet combine :**

- **équipements** : démolition/reconstruction de l'équipement sportif Queensbury, rénovation du bâtiment Tamines avec la création d'une crèche et la rénovation des locaux de CréACTIONS et Lire & Ecrire, création d'un local de quartier et d'un parking voitures et vélos ;
- **et espaces publics** : rénovation de la place Stephenson, création d'un parc sur l'actuel Queensbury et la friche Infrabel qui s'étendra de la rue Stephenson à la rue François-Joseph Navez.

L'aménagement du parc a notamment **pour objectif de renforcer la vie de quartier** et de permettre à tou-ttes les habitant-es du quartier de s'approprier l'espace public. Ainsi, le but du **parc est de stimuler les rencontres et de promouvoir la cohésion sociale**. De plus, le parc prévoit une accessibilité aux PMR¹, une place réservée aux jeunes du quartier ainsi qu'aux personnes âgées et des plaines de jeux pour les plus petits. Enfin, une attention particulière est portée à la question du genre de manière à offrir des espaces autant accessibles à un public féminin que masculin.

Les habitant-es du quartier ont besoin d'un espace de respiration, d'un espace vert accessible au public, lieu de rencontre et facteur de cohésion sociale.

En particulier, **les jeunes du quartier ne disposent pas d'un espace public qui leur est destiné**, à savoir un espace leur offrant à la fois un lieu de rencontre et la possibilité d'exercer une activité physique. L'agora space actuellement existant à proximité de la place Stephenson, étant donné sa configuration de « cage » isolée, n'a jamais rempli ce rôle. Il est aujourd'hui le plus souvent occupé par des personnes sans-abris, des consommateur-rices de drogues, des dealers. L'endroit est devenu insalubre et insécurisant. Certains parents du quartier interdisent à leurs jeunes enfants de s'y rendre. **Le projet Pôle Stephenson remplace cet agora space par des équipements destinés aux jeunes au sein du parc.** Le processus participatif en cours a pour but de déterminer plus précisément ces équipements. Les équipements proposés doivent s'adresser à un public mixte filles/garçons et doivent s'intégrer au parc en cohérence avec les différentes utilisations de celui-ci de manière à promouvoir la cohabitation des différents publics du quartier et la convivialité des lieux.

Le programme du parc prévoit également **des espaces de repos, de rencontres et de promenade** pour les visiteurs venus seuls ou en famille, pour des écoliers le temps d'une pause, des personnes âgées fort seules à la maison, des groupes de femmes à la recherche d'un lieu public accueillant... **Des espaces de jeux pour les plus petits sont également prévus.**

2.2. Lien avec le plan de mobilité régional Good Move

Le nouveau plan de mobilité régional appelé Good Move (2020-2030), appliqué au Contrat Local de Mobilité |CLM| Josaphat-Colignon et sa sous-maille Cage aux Ours, planifie une coupure de la circulation automobile de la rue Stephenson. Profitant de ce plan de mobilité et de la coupure de la circulation, le projet du Pôle Stephenson prévoit une connexion directe entre la place Stephenson et le parc.

En octobre 2022, la sous-maille Cage aux Ours du CLM Josaphat-Colignon a été mis en place, provoquant une vive contestation d'une partie de la population bruxelloise. La Commune de Schaerbeek a

¹ Personnes à mobilité réduite

alors décidé d'organiser une deuxième participation citoyenne concernant la sous-maille Cage aux Ours. L'un des résultats attendus était le devenir de la rue Stephenson. Les deux processus participatifs étant concomitants, le travail spécifique sur la place et son lien au parc n'ont pas pu être traité lors de nos ateliers de concertation.

La nouvelle participation citoyenne pour la sous-maille Cage aux Ours n'a pas permis d'aboutir à un consensus quant à l'organisation de la mobilité dans le quartier. En octobre 2023, le rapport du bureau d'étude présentait 2 scénarios diamétralement opposés, chacun défendu par une partie des participants. Dès lors, faute de décision, l'aménagement de la place Stephenson dans le cadre du projet Pôle Stephenson a pris en compte le maintien de la circulation automobile dans la rue Stephenson. Les plans de l'avant-projet ont été adaptés en conséquence, tout en conservant la possibilité de modifier aisément l'aménagement, à l'avenir, si la rue Stephenson était fermée à la circulation automobile au droit de la place.

2.3. Historique du processus participatif

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitant·es du quartier, un long processus de participation citoyenne a déjà été mis en place autour des aménagements du futur parc et de la place Stephenson. Par ailleurs, plusieurs occupations temporaires, pour la plupart initiées par des habitants du quartier, ont d'ores et déjà pris place sur le terrain et testent des usages susceptibles d'être pérennisés dans le projet Pôle Stephenson.

La première partie du processus a débuté en 2020, dans le cadre du projet socioéconomique « Fabriquons notre quartier » porté par la structure ERU, un bureau d'études spécialisé en participation citoyenne. Organisée en amont des conclusions de l'étude de faisabilité technique et financière du projet Pôle Stephenson, sans prendre en compte l'ensemble des contraintes du site du futur parc (pas encore accessible à l'époque), **les habitant·es du quartier Stephenson ont été interrogés quant au projet de futur parc.** Différents ateliers et animations ont été proposés dans l'espace public. **L'approche des habitant·es a été très libre, leur permettant de se projeter dans un projet idéal rêvé, maximaliste.** Le résultat de ces rencontres a dégagé **3 principales orientations :**

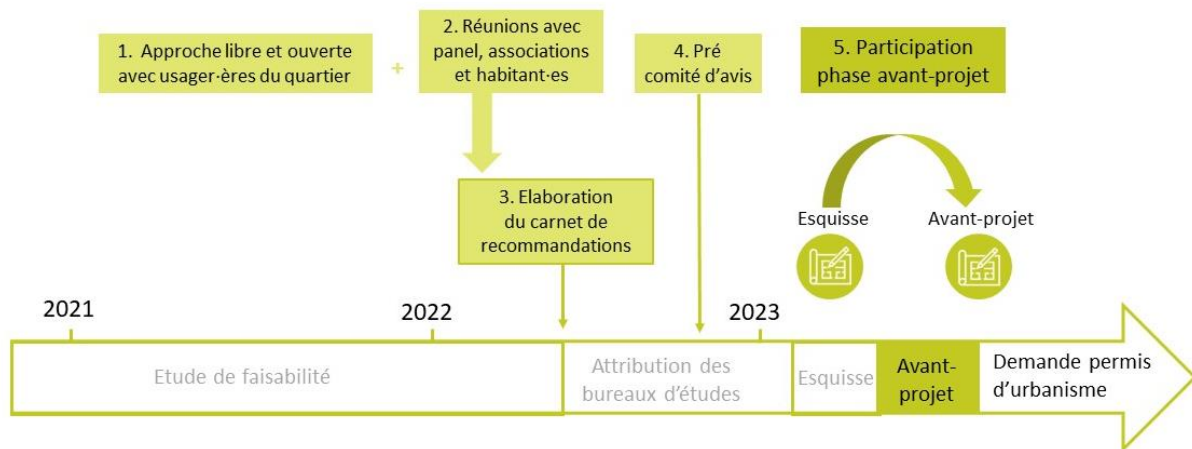
- **un parc à destination des jeunes et des enfants ;**
- **un lieu de détente pour tous et toutes ;**
- **un parc où tout le monde se sent bien.**

La deuxième partie du processus participatif, entamée début 2022, s'est déroulée après les conclusions de l'étude de faisabilité. Menées par RenovaS, en collaboration avec l'ERU, **les discussions se sont appuyées sur les conclusions de l'étude de faisabilité et ont couvert principalement 4 thématiques : la linéarité du parc, la sécurité, les équipements et la végétation.** Des ateliers participatifs ont été organisés avec **le panel citoyen, un groupe de riverain·es du parc et des jeunes du quartier.** **Deux visites du parc de la Senne** ont également été organisées pour illustrer l'exemple d'un parc linéaire et équipé.

S'en est suivie **la rédaction d'un carnet de recommandations** pour l'aménagement du parc et de la place Stephenson **à destination des 5 bureaux d'études sélectionnés** pour remettre une offre pour le projet Pôle Stephenson. Annexées au cahier des charges, **ces recommandations compilaient des besoins, souhaits, craintes et avis** recueillis auprès des habitant·es et associations du quartier d'une part, et de recommandations issues de rencontres bilatérales avec des acteur·ices pouvant témoigner de leur expérience dans certains domaines d'autre part.

Le 26 novembre 2022, **les 5 offres étaient présentées à un pré-comité d'avis** composé d'habitantes et associations du quartier, qui était consulté sur les espaces publics du projet (parc et place

Stephenson). Le 5 décembre 2022, les 5 soumissionnaires ont été invités à présenter leur offre devant un comité d'avis composé d'expert-es. Ce dernier a été informé des remarques et questions issues du pré-comité d'avis.



2.4. Objectifs de la participation

L'objectif visé par le processus participatif est de présenter puis d'analyser les espaces publics du projet Pôle Stephenson au stade de l'esquisse avec des usager-ères afin de :

- **récolter leur avis pour dessiner des espaces publics adaptés et cohérents avec le quartier Stephenson.** Ils et elles sont les réel-les expert-es du terrain qui peuvent le mieux renseigner l'équipe de maîtrise d'œuvre sur le fonctionnement, les usages, et les habitudes des habitant-es de Stephenson.
- **dessiner l'avant-projet avec le plus d'informations et d'avis possibles en enrichissant les rencontres bilatérales organisées avec les services techniques communaux** par des rencontres avec les usager-ères du quartier.
- **intégrer les usager-ères dans la démarche de rénovation urbaine** de leur quartier.

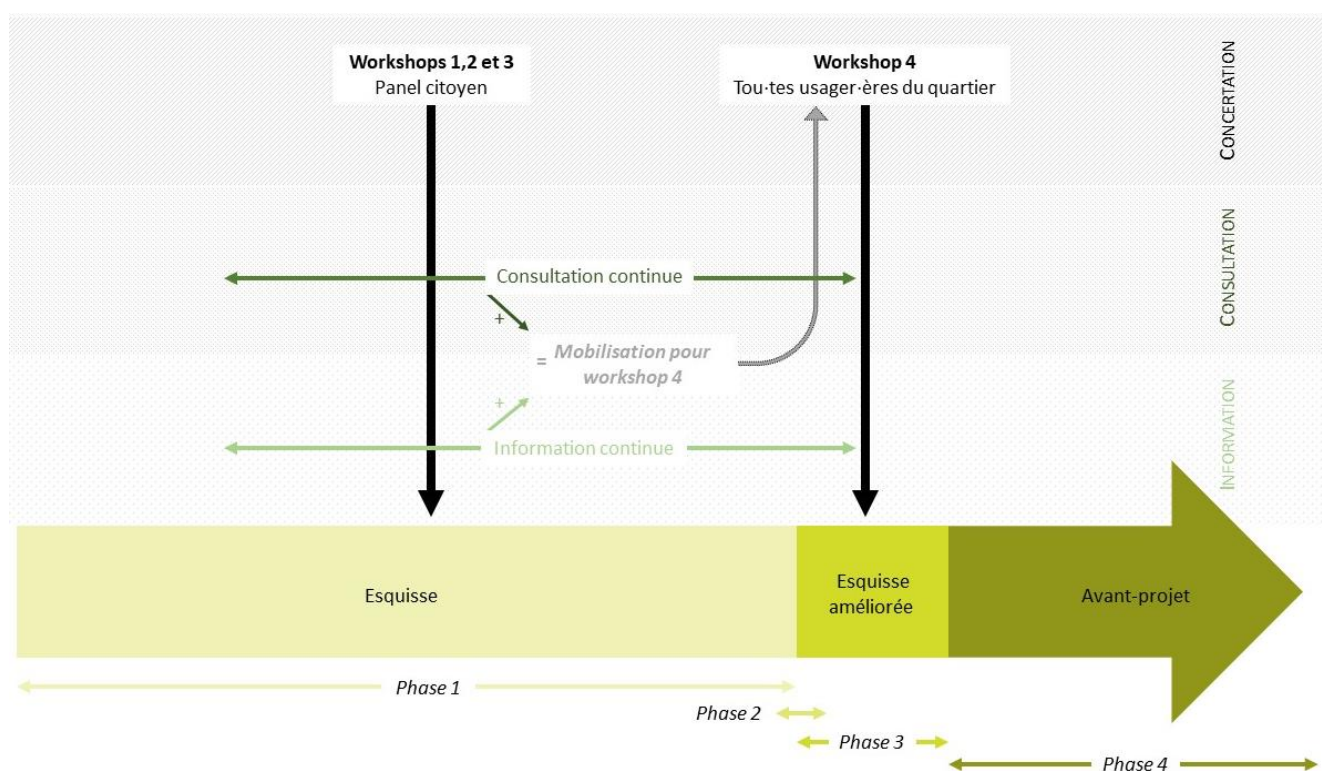
2.5. Acteurs impliqués

- **ERU asbl** : coopérative subsidiée dans le cadre des projets socioéconomiques du CQDST. L'équipe de ERU a accompagné RenovaS dans le processus participatif sur les espaces publics du projet Pôle Stephenson entre 2020 et 2023.
- **Urban Platform** : agence d'architecture et d'urbanisme bruxelloise et le mandataire du groupement lauréat du projet désigné en décembre 2022 et en charge de la partie architecture du projet.
- **Buur PoS** : agence de paysagisme chargée des espaces publics du projet.
- **Sweco** : bureau de stabilité, techniques spéciales et coordination sécurité.

3 MÉTHOLOGIES

La phase avant-projet est une étape charnière où sont réalisés des choix stratégiques sur l'orientation du projet. Il est essentiel que cette étape soit accompagnée d'une participation soutenue. Pour coordonner ce processus, l'équipe de RenovaS a mis en place une stratégie générale organisée en quatre phases :

- **Phase 1 :**
 - Réunions de concertation avec le panel citoyen (workshops 1, 2, 3) sur l'esquisse.
 - En parallèle : information et consultation en continu.
 - Mobilisation pour la phase 3.
- **Phase 2 :**
 - Dessin d'une esquisse améliorée par les bureaux d'études, grâce à l'ensemble des informations récoltées en phase 1.
- **Phase 3 :**
 - Réunion de concertation avec un public élargi à l'ensemble des usager·ères du quartier (workshop 4). Le but est de valider, invalider et compléter l'esquisse améliorée découlant du travail réalisé avec le panel.
- **Phase 4 :**
 - Dessin de l'avant-projet basé sur les remarques récoltées tout au long du processus.



4

LES DIFFÉRENTS MOMENTS DE PARTICIPATION

n°	Date	Titre	Niveau de participation	Nombre de participant·es
1	27.04.2023	Workshop #1	Niv 3. Concertation	12
2	10.05.2023	Assemblée Générale AG	Niv 1. Information	115
3	11.05.2023	Antenne	Niv 1. Information	3
4	17.05.2023	Permanence parc #1	Niv 2. Consultation	26
5	24.05.2023	Permanence parc #2	Niv 1. Information	8
6	24.05.2024	Permanence parc #3	Niv 2. Consultation	1
7	25.05.2023	Workshop #2	Niv 3. Concertation	7
8	26.05.2023	Antenne	Niv 1. Information	8
9	30.05.2023	Sit in Paviljoen (30 min)	Niv 1. Information	30
10	31.05.2023	Permanence parc #3	Niv 2. Consultation	14
11	31.05.2023	Sit in Liedts (2h)	Niv 1. Information	58
12	01.06.2023	Sit in Magritte (30 min)	Niv 1. Information	33
13	02.06.2023	Sit in Campus Kompas (30 min)	Niv 1. Information	34
14	02.06.2023	Sit in sortie Mosquée (2h)	Niv 1. Information	42
15	05.06.2023	Antenne (groupe CréACTIONS)	Niv 1. Information	13
16	05.06.2023	Antenne	Niv 1. Information	3
17	07.06.2023	Permanence parc #4	Niv 2. Consultation	10
18	08.06.2023	Antenne	Niv 2. Consultation	1
19	08.06.2023	Sit in école n°2 (30 min)	Niv 1. Information	69
20	14.06.2023	Permanence parc #5	Niv 2. Consultation	4
21	15.06.2023	Workshop #3	Niv 3. Concertation	9
22	21.06.2023	Permanence parc #6	Niv 2. Consultation	N.C. ²
23	27.06.2023	Workshop #4.1	Niv 3. Concertation	15
24	27.06.2023	Workshop #4.2	Niv 3. Concertation	7
25	27.06.2023	Workshop #4.3	Niv 3. Concertation	12
26	28.06.2023	Permanence parc #7	Niv 2. Consultation	N.C.
27	06.07.2023	Rencontre bilatérale Steph girls	Niv 3. Concertation	3

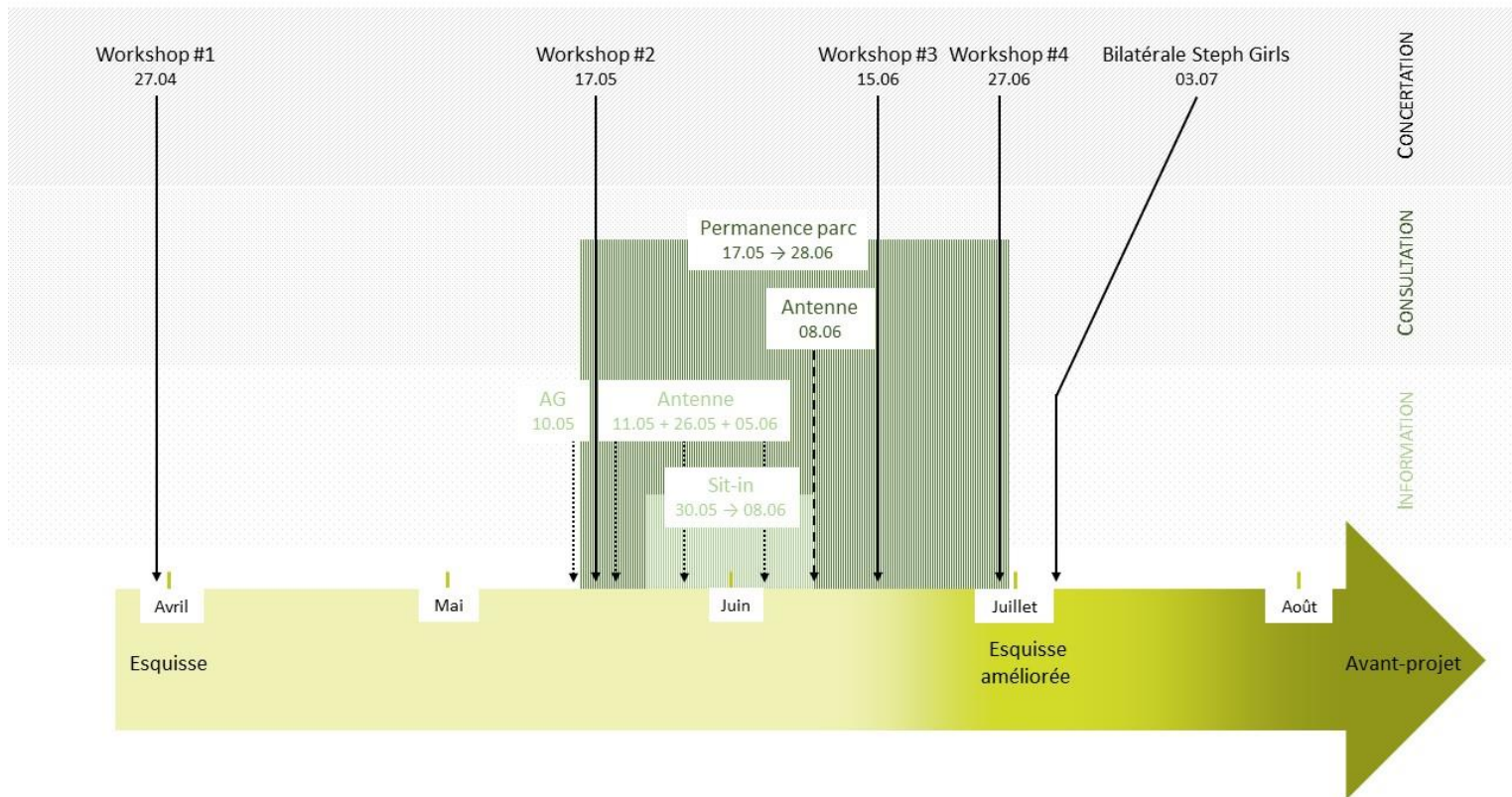
Il y a eu 27 moments de participation entre fin avril et début juillet, soit 11 semaines :

- 12 moments d'information
- 8 moments de consultation
- 7 moments de concertation

En tout, plus de 487 personnes ont été directement³ impliquées dans cette participation.

² Non Comptabilisé

³ Personnes avec lesquelles nous avons réellement échangé et à qui nous avons transmis les informations requises afin d'avoir les clés de compréhension du projet ou les informations pour pouvoir participer au processus participatif en cours.



WORKSHOP #1

27.04.2023

12 participant-es

Public cible : panel citoyen

Niveau 3 de participation : concertation



Méthodologie

1. Présentation de l'esquisse
2. Analyse et retour en 3 sous-groupes
3. Retours et conclusions en groupe entier

Objectif

- ➔ Obtenir une première évaluation sur l'esquisse par un groupe d'habitant-es qui suit l'évolution du projet depuis 2021.
- ➔ Définir les thématiques de travail des prochaines réunions

Mobilisation

- Organisation d'une soirée de remobilisation en février 2023
- Prise de contact par mail, sms et appel téléphonique
- Envoi d'un rappel le jour même

Niveau d'études

- ▶ A cette soirée de participation, nous observons une surreprésentation des personnes ayant suivi un enseignement supérieur (normalement à 25 %).

Enseignement sup.
6 personnes
50 %



Sans diplôme
4 personnes
33 %

Enseignement sec.
2 personnes
17 %

Tranche d'âge

- ▶ La catégorie des 35 – 54 ans est sous-représentée (33 % au lieu de 40 %) alors que les deux autres catégories sont surreprésentées, notamment les 16 – 34 ans (58 % au lieu de 40 %).

+ 54 ans
3 personnes
25 %
16 - 34 ans
5 personnes
58 %



35 - 54 ans
4 personnes
33 %

Genre

- ▶ Ici, la parité en termes de genre est presque respectée.

Femmes
7 personnes
58 %



Hommes
5 personnes
42 %

WORKSHOP #2

25.05.2023

7 participant-es

Public cible : panel citoyen

Niveau 3 de participation : concertation



Méthodologie

1. Analyse et évaluation en sous-groupes en world café : trois tables et à chaque table est associée une thématique : équipements sportifs / aménagements / présence de l'eau. Toutes les 30 min, les sous-groupes changent de table pour analyser la thématique suivante.
2. Retours et conclusions en groupe entier

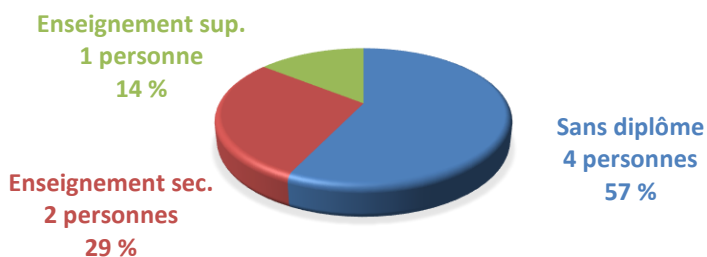
Objectif → Obtenir une analyse précise par thématique de l'esquisse

Mobilisation

- Prise de contact par mail, sms et appel téléphonique
- Envoi d'un rappel le jour même

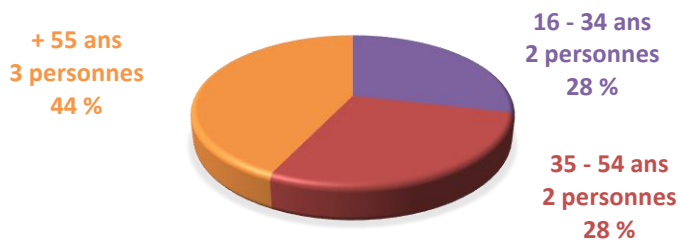
Niveau d'études

- ▶ A cette soirée, les proportions des participant-es selon leur niveau d'études sont plus semblables aux proportions du panel entier.



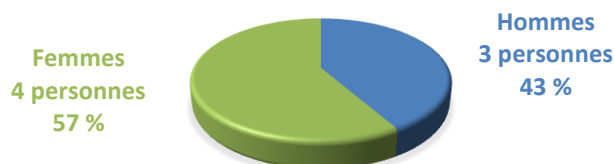
Tranche d'âge

- ▶ Contrairement au workshop précédent, la catégorie des + 55 ans est surreprésentée (44 % au lieu de 20 %) alors que les deux autres tranches d'âges sont sous-représentées (28 % au lieu de 40 %).



Genre

- ▶ Ici, la parité en termes de genre est presque respectée.



- ▶ Note : le nombre de participant-es étant peu élevé, la présence ou absence d'une personne influe sur les pourcentages des catégories.

WORKSHOP #3

15.06.2023

7 participant-es

Public cible : panel citoyen

Niveau 3 de participation : concertation



Méthodologie

1. Analyse et évaluation en sous-groupes en world café : trois tables et à chaque table est associée une thématique : accès et sécurité / activités / biodiversité. Toutes les 30 min, les sous-groupes changent de table pour analyser la thématique suivante.
2. Retours et conclusions en groupe entier

Objectif

- ➔ Obtenir une analyse précise par thématique de l'esquisse

Mobilisation

- Prise de contact par mail, sms et appel
- Envoie d'un rappel le jour même

Niveau d'études

- Il y a une proportion identique entre les trois niveaux d'études, ce qui ne correspond pas à la composition complète du panel citoyen.

Enseignement sup.
3 personnes
33,3 %



Sans diplôme
3 personnes
33,3 %

Enseignement sec.
3 personnes
33,3 %

Tranche d'âge

- De nouveau, les 35 – 54 ans sont sous-représentées tandis que les + 55 ans sont surreprésentés par rapport aux proportions du panel citoyen entier.

+ 55 ans
3 personnes
33 %



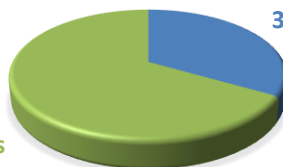
16 - 34 ans
4 personnes
45 %

35 - 54 ans
2 personnes
22 %

Genre

- Cette soirée, la différence de proportion entre hommes et femmes est plus visible : 2 tiers des participant-es sont des femmes.

Femmes
6 personnes
67 %



Hommes
3 personnes
33 %

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10.05.2023

115 participant-es

Public cible : usager·ères du quartier

Niveau 1 de participation : information



Méthodologie

1. Présentation du projet
2. Questions / réponses

Objectif → Présenter et rendre compréhensible l'esquisse du projet à un maximum de personnes du quartier

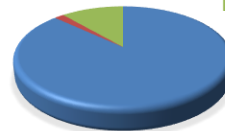
Mobilisation

- Organisation d'une fête le jour même
- Distribution d'une lettre d'information dans les boîtes aux lettres
- Affichage aux vitrines, commerce et dans la rue
- Diffusion d'une newsletter (avec plusieurs rappels)
- Publications sur les réseaux sociaux et le site internet

Statut

- ▶ 87 % des personnes présentes à l'assemblée générale sont des habitant-es du quartier.
- ▶ Les enfants n'ont pas été comptabilisés.

Association
2 personnes
2 %



N'habite pas le quartier
13 personnes
11 %

Habitant-es
100 personnes
87 %

Tranche d'âge

- ▶ Les « jeunes » du quartier (- de 35 ans), sont en légère sous-représentation (33 %) par rapport à la statistique du quartier (40%).

+ 55 ans
23 personnes
20 %

35 - 54 ans
54 personnes
47 %



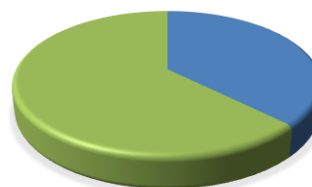
- 16 ans
8 personnes
7 %

16 - 34 ans
30 personnes
26 %

Genre

- ▶ Les femmes représentent 2/3 des participant-es. La soirée ayant été précédée d'une fête, de nombreuses mères déjà présentes avec leurs enfants sont restées.

Femmes
72 personnes
63 %



Hommes
43 personnes
37 %

- ▶ Note : globalement, nous observons qu'il y a plus de femmes à participer.

PERMANENCES DU PARC

17.05 – 24.05 – 31.05 – 07.06 – 14.06 –
21.06 – 28.06

Plus de 67 participant·es⁴

Public cible : usager·ères du quartier

Niveau 2 de participation : consultation



- Méthodologie**
1. Présence au parc de 14:00 à 18:00 avec plans, images et maquette
 2. Présentation du projet puis discussion dès qu'une personne est intéressée
 3. Prise en note des éventuelles remarques et suggestions

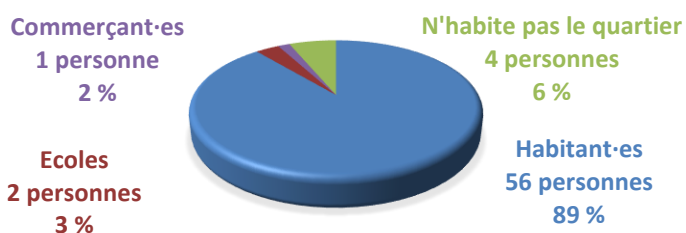
- Objectif**
- ➔ Présenter et rendre compréhensible l'esquisse du projet à un maximum de personnes du quartier
 - ➔ Permettre aux usager·ères du quartier de donner leurs avis
 - ➔ Proposer des moments de participations spontanés et réguliers
 - ➔ Proposer l'inscription à un moment de concertation

Remarque : les participant·es ont appréciés découvrir le projet. Les commentaires étaient positifs « c'est super pour le quartier » avec très peu remarques ou suggestions supplémentaires.

- Mobilisation**
- Distribution d'une lettre d'information dans les boîtes aux lettres
 - Affichage vitrine, commerces
 - Publications sur les réseaux sociaux et le site internet
 - Organisation d'activités en parallèle au parc lors des permanences afin d'attirer du public
 - Réalisation de 6 sit-in dans le quartier

Statut

- ▶ 94 % des personnes touchées sont usager·ères du quartier.
- ▶ Les personnes n'habitant pas le quartier sont des personnes passant par hasard devant le parc.



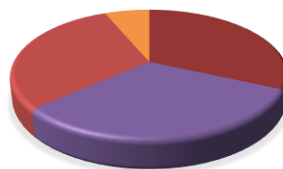
⁴ À noter qu'au fur et à mesure des permanences, une baisse de la participation a été notée. Cela s'explique par la régularité des personnes qui viennent au parc, déjà touchées dès les premières permanences

Tranche d'âge

- ▶ Les adolescent·es (14/15 ans) constituent $\frac{1}{4}$ des personnes touchées. Il et elles viennent jouer au parc. Nous avons pu leur expliquer le projet. D'ordinaire, il s'agit d'un public plus dur à toucher et les ouvertures du parc ont été un bon outil pour pouvoir parler aux adolescent·es.
- ▶ Les principales usager·ères du parc sont les mères des jeunes enfants. Il s'agit des principales personnes touchées lors des permanences.
- ▶ Ces deux faits expliquent que le public touché soit jeune.

+ 55 ans
4 personnes
6 %

34 - 54 ans
19 personnes
30 %



-16 ans
20 personnes
32 %

16 - 34 ans
20 personnes
32 %

Genre

- ▶ Il n'y a pas de liens entre l'âge des participant·es et leurs genres. Par exemple, les adolescent·es touché·es étaient aussi bien des femmes que des hommes.

Femmes
36 personnes
57 %



Hommes
27 personnes
43 %

SIT-IN SORTIES DES ÉCOLES

30.05.2023 : Gemeenteschool Paviljoen

01.06.2023 : Ecole communale Magritte

02.06.2023 : Campus Kompas Tienerschool

08.06.2023 : Ecole communale n°2

100 participant·es

Public cible : écoles et parents d'élèves

Niveau 1 de participation : information

Méthodologie 1. Installation devant l'école avec une table, un vélo cargo, des affiches, des plans du parc et des flyers durant la rentrée ou la sortie de l'école (30 à 45 min).

Objectif → Donner les informations clés : le processus participatif en cours et l'invitation à y participer
→ Proposer l'inscription à un moment de participation de niveau 3

Mobilisation - Pas de mobilisation préalable

Statut

- ▶ Etant à l'entrée / sortie des écoles, les personnes touchées étaient les parents d'élève qui habitent pour la plupart le quartier.

N'habite pas le quartier

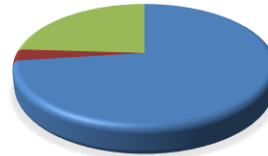
24 personnes

24%

Ecole

2 personnes

2%



Habitant·es
73 personnes
73%

Tranche d'âge

- ▶ Idem, les personnes touchées étaient les parents d'élève, ce sont pour la plupart des personnes dont l'âge est compris entre 16 et 54 ans.

35 - 54 ans

38 personnes

38%



+ 55 ans
2 personnes
2%
16 - 34 ans
61 personnes
61%

Genre

- ▶ Beaucoup des parents d'élève qui emmènent leurs enfants à l'école sont les mamans.

Femmes

87 personnes

87%



Hommes
13 personnes
13%

SIT-IN ESPACE PUBLIC

31.05.2023 : Place Liedts

02.06.2023 : Place Pavillon

100 participant-es

Public cible : usager-ères du quartier, notamment celles et ceux que l'on ne touche pas virtuellement

Niveau 1 de participation : information

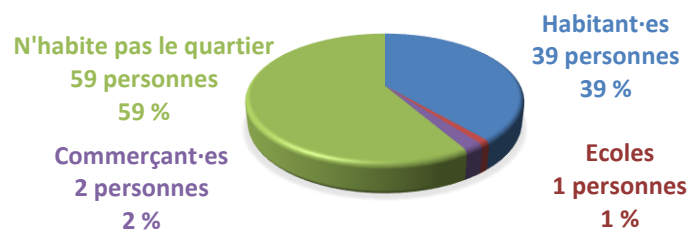
Méthodologie 1. Installation sur la place avec une table, un vélo cargo, des affiches, des plans du parc et des flyers à des heures de passages soutenues durant 2 heures.

Objectif → Donner les informations clés : le processus participatif en cours et l'invitation à y participer
→ Proposer l'inscription à un moment de participation de niveau 3

Mobilisation - Pas de mobilisation préalable

Statut

- ▶ La place Liedts et la place Pavillons sont des lieux où il y a un fort passage (axes clés et transports en communs) ce qui explique que plus de 50 % des personnes touchées n'habitent pas le quartier.



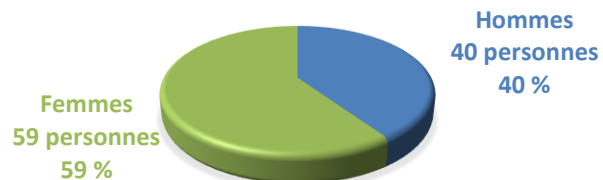
Tranche d'âge

- ▶ Ces deux sit-in ont permis de toucher à peu près toutes les tranches d'âges de manière équivalente.



Genre

- ▶ Nous avons touché plus de femmes que d'hommes. Le public féminin a tendance à s'arrêter plus facilement pour nous écouter.



WORKSHOP #4

27.06.2023 : 10:00 - 12:00

27.06.2023 : 14:00 - 16:00

27.06.2023 : 19:00 - 21:00

34 participant·es

Public cible : usager·ères du quartier

Niveau 3 de participation : concertation



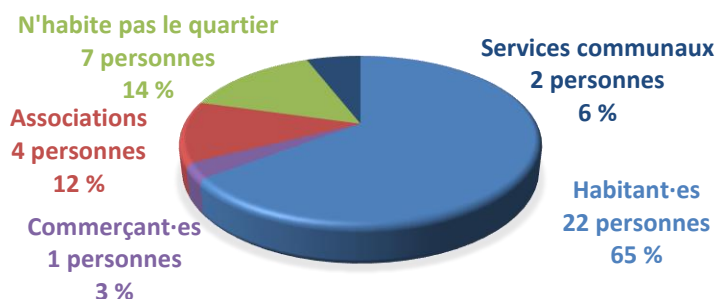
- Méthodologie**
1. Introduction et historique du projet (remise en contexte)
 2. Présentation de l'esquisse améliorée⁵
 3. Questions / réponses (clarification)
 4. Analyse et évaluation du projet en sous-groupe
 - Etape 1. En s'exprimant selon des rôles attribués (PMR, parents avec poussettes, adolescent/jeunes hommes, adolescentes/jeune femme, senior, enfants, groupe d'adulte)
 - Etape 2. En parlant en son nom

- Objectif**
- ➔ Evaluer l'esquisse améliorée auprès d'un groupe plus large que le panel citoyen
 - ➔ Valider les choix opérés à la suite des rencontres avec le panel citoyen
 - ➔ Guider les choix des bureaux d'études concernant l'avant-projet
 - ➔ Permettre aux personnes intéressées par le projet et ne faisant pas partie du panel citoyen de prendre part à la concertation

- Mobilisation**
- Organisation de 6 sit-in avec inscription possible
 - Organisation de 6 permanences avec inscription possible
 - Affichage aux vitrines, commerces et grilles du parc
 - Publications sur les réseaux sociaux et le site internet
 - Invitation par mail + rappels aux 79 inscrits, 372 abonné·es à la newsletter, 17 riverain·es direct·es, 19 associations du quartier, 13 groupes de personnes ayant une occupations temporaires au parc et aux 22 membres de la CoQ (soit plus de 540 invitations envoyées).
 - Invitations par sms + rappels aux 79 inscrits et 17 riverain·es direct·es (96 invitations également envoyées par sms)

Statut

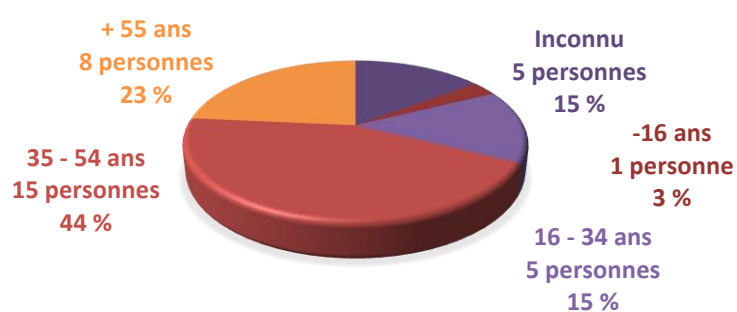
- ▶ On observe une plus grande diversité des statuts, avec des commerçants, des associations et des services communaux ! Cela est certainement dû à la mobilisation effectuée et au large panel d'invitations envoyées.



⁵ L'esquisse améliorée a été proposée sur base des rencontres précédentes

Tranche d'âge

- ▶ Contrairement aux autres moments de participations, les 35 - 54 ans ne sont pas sous-représentés, au contraire. Cela est peut-être dû aux différentes horaires proposées (matin, après-midi et soirée).



Genre

- ▶ Ici, la parité en termes de genre est presque respectée. De nouveau, ce sont les femmes qui sont en légère supériorité numérique.



ANTENNE

11.05.2023 ; 26.05.2023 ; 05.06.2023 ;
05.06.2023 ; 08.06.2023

28 participant-es

Public cible : usager-ères du quartier

Niveau 1 et 2 de participation :
information et consultation



Méthodologie

1. Présentation de l'esquisse sur bases des plans, images et maquette
2. Si présentation demandée sur rendez-vous : discussion et prise de note des éventuelles remarques et suggestions

Objectif

- ➔ Présenter et rendre compréhensible l'esquisse du projet à un maximum de personnes du quartier
- ➔ Proposer d'autres moments d'information et de consultation que les permanences du parc pour les personnes qui ne sont pas disponibles les mercredis après-midi
- ➔ Permettre aux usager-ères du quartier de donner leurs avis
- ➔ Proposer l'inscription à un moment de participation de niveau 3

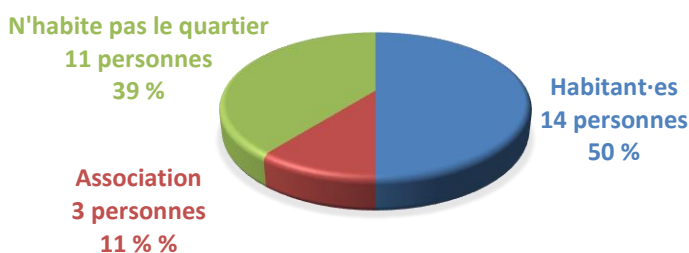
Mobilisation

- Distribution d'une lettre d'information dans les boites aux lettres
- Affichage vitrine, commerce
- Publications sur les réseaux sociaux et le site internet
- Réalisation de 6 sit-in dans le quartier

Remarque : Le but était de permettre des moments de consultation programmée via un rendez-vous avec un membre de l'équipe du CQDST. Ce dernier pouvait alors prévoir du temps à une explication complète de l'esquisse, puis une discussion. Or, très peu de rendez-vous ont été pris. L'essentiel des visites à l'antenne était spontané, il s'agit alors de moments d'information et non de consultation.

Statut

- ▶ La forte proportion de personne qui n'habite pas le quartier s'explique par la visite d'une association locale avec un groupe constitué de personnes n'habitant pas le quartier.



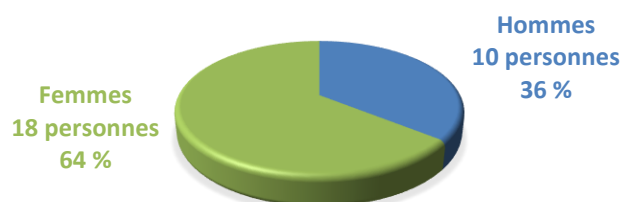
Tranche d'âge

- ▶ Idem, les personnes du groupe venu avec l'association avaient entre 35 et 54 ans.



Genre

- ▶ De nouveau, le groupe était constitué de femmes.



RÉUNION BILATÉRALE

05.07.2023 et 06.07.2023

3 participant-es

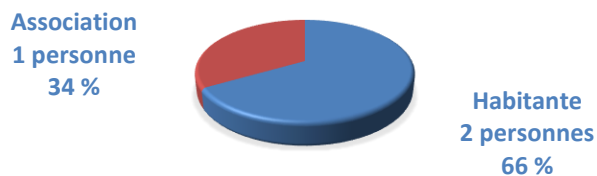
Public cible : Steph' girls (groupe de jeunes femmes et adolescentes du quartier)

Niveau 3 de participation : concertation

- Méthodologie**
1. Présentation de l'esquisse améliorée sur base de plans et images
 2. Analyse et évaluation du projet avec les « lunettes » du genre, axée notamment sur l'inclusion du public féminin
 3. Discussions et comparaison avec ce qui avait été dit précédemment aux concertations élargies avec le rôle adolescente / jeune femme
- Objectif**
- ➔ Valider ou invalider les remarques données au workshop #4 avec le rôle adolescente / jeune femme
 - ➔ Aller interroger directement un public plus difficile à toucher, les jeunes femmes, afin de proposer un parc le plus inclusif possible
- Mobilisation**
- Prise de contact directe via WhatsApp

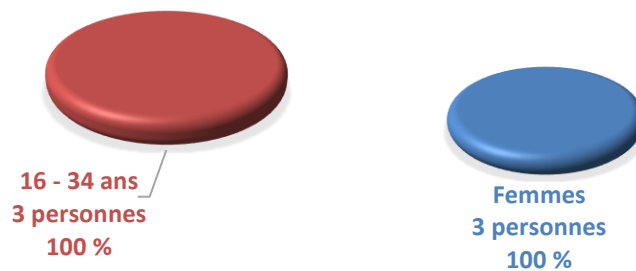
Statut

- ▶ 3 Steph' Girls ont participé : 1 personne membre de l'association Periferia qui accompagne le groupe dans leur projet et deux membres du groupe.



Tranche d'âge et genre

- ▶ Les Steph girls sont un groupe de jeunes femmes du quartier, d'où les statistiques suivantes.



5 RETOURS SUR LA PARTICIPATION

Les différentes sessions de participation ont permis d’instaurer un dialogue entre les usager·ères du quartier, l’équipe de bureaux d’études et RenovaS. Ces échanges, menés sur deux mois et demi ont sensiblement fait évoluer le dessin vers un projet plus adapté aux besoins et au fonctionnement du quartier. Afin de structurer cette analyse, les décisions concernant le projet ont été divisées selon les principales thématiques abordées au cours des différentes séances de participation. Toutefois, certaines décisions résultent de réflexions complémentaires concernant des thématiques différentes. Celles-ci sont donc reprises dans chacune des thématiques les concernant.

5.1. Biodiversité

Choisir entre biodiversité et équipements est une question qui est revenue régulièrement dans les débats entre les habitant·es, mais aussi au sein des administrations et des services communaux. De manière générale, les uns prônaient la place de la nature en ville, le respect de la biodiversité, le parc comme un lieu calme où la nature est en première place alors que les autres défendaient un parc équipé pour répondre aux besoins du quartier Stephenson : un quartier dense, sous-équipé, très jeune, où les habitant·es ont un besoin criant d’espaces extérieurs, de jeux, de lieux de rencontre, de sports, etc.

« Ne pas faire le compromis d’espaces verts robustes pour plus d’équipements, la nature doit reprendre le dessus. » 27.04.2023

« J’apprécie les nombreux équipements proposés. » 27.04.2023

« Le besoin prioritaire ce sont les usages et les demandes du quartier, à savoir des infrastructures pour les jeunes et les enfants, la biodiversité est secondaire. » 25.05.2023

Sont appréciés « Nature, verdure, eau, arbre fruitiers, compost, jardin pédagogique, bac potager...). » 26.06.2023

→ Décisions

- Maintenir les équipements dessinés et nécessaires au quartier.
- Création d’un espace de sport supplémentaire mais enherbé (répond aux deux prises de positions) (cf. 5.3. Sport - Décisions).
- Conserver les zones plus « naturelles » et calmes (notamment au niveau des façades arrière des riverain·es) et ne pas y faire des espaces de jeux (cf. 5.4. Jeux - Décisions).

5.2. Eau

La présence de l’eau a été abordée à plusieurs reprises lors du WORKSHOP #1 avec le panel citoyen, puis la thématique a été approfondie lors du WORKSHOP #2. Plusieurs propositions ont été émises, certaines concernant la noue à l’intérieur du parc et d’autres concernant des jeux d’eau sur la place Stephenson ou à l’entrée du parc. Ce sujet a été peu abordé lors du WORKSHOP #4.

5.2.1. Noue paysagère

« Position et emprise de la noue paysagère dicte les cheminements. Elle limite les déplacements libres. » 25.05.2023

« Dans le parc, la présence de la noue n'est pas vraiment un sujet crucial, elle peut être là si elle ne prend pas trop de place au détriment des équipements de jeux qui doivent servir les riverains. Il vaut donc mieux réduire la taille de la noue pour laisser plus de place au sport et autres. » 25.05.2023

« Crainte de l'eau stagnante pour la salubrité. De plus, la présence de l'eau n'apporte pas tant d'intérêt paysager (trop d'exemples négatifs à Bruxelles). Si la noue infiltre, elle n'apportera pas de fraîcheur en été, quand cela est nécessaire. Donc : soit elle a un réel rôle pour la biodiversité et c'est un atout, soit pas et dans ce cas, il faut la réduire pour donner plus d'ampleur aux équipements et à la végétation (arbres ou autres). » 25.05.2023

« Créer un petit pont en bois pour passer au-dessus de la noue. » 27.04.2023

« J'apprécie la noue dans le parc avec quelques jeux qui la traverse. » 25.05.2023

→ Décisions

- Réduction de la noue paysagère, au profit d'une zone de sport et de zone enherbée.
- Création de passages en bois au-dessus de la noue.
- Zone de jeux mise à côté de la noue (plutôt que dans la noue) tout en laissant à certains endroits la possibilité d'enjamber la noue à l'aide de « pas japonais » (ou installation du même type).

5.2.2. Eau sur la place Stephenson et aux entrées

Des fontaines d'eau potable dans le parc ont été demandées à l'unanimité et pendant les différents moments de concertation.

« Présence de fontaines d'eau potable dans le parc. » 27.04.2023

« Fontaine d'eau (sinon les mamans ne resteront jamais longtemps). » 26.06.2023

« Avoir des points d'eau mais pas aux entrées. » 26.06.2023

→ Décisions

- 3 fontaines d'eau potable placées sur la place et aux deux entrées du parc.
/!\ Impossibilité de mettre des fontaines dans le parc parce qu'elles ne peuvent être à plus de 10m du réseau Vivaqua.
/!\ Le placement des fontaines doit encore être échangé avec Vivaqua afin qu'une convention soit établie entre Vivaqua et la Commune de Schaerbeek.

5.2.3. Jeux d'eau

La présence de jeux d'eau a été très discutée, notamment lors du deuxième panel. Plusieurs idées ont été données : se rafraîchir lors des canicules, des jeux ludiques, aider la biodiversité, de l'eau entre la place et le parc. Une série d'inquiétudes ont émergé : la salubrité, la fragmentation de l'espace à cause de l'eau et des désaccords sont exprimés : mettre de l'eau sur la place ou mettre de l'eau à l'entrée Stephenson ; l'eau pour la biodiversité ou l'eau pour la ludicité. Globalement, les participant-es se rejoignent sur l'intérêt de mettre en place des éléments d'eau à conditions que ceux-ci puissent être utilisés toute l'année (trouver un intérêt en hiver) et qu'ils ne soient pas trop onéreux.

« Mise en place de jets d'eau sur la place les jours de fortes chaleurs. » 27.04. 2023

« Pour la descente de l'entrée place Stephenson : jouer avec le dénivelé par exemple avec un filet d'eau qui arrive au bas des marches. » 25.05.2023

« Si nous pensons à mettre un dispositif pour l'eau dans la descente, il faut surtout que ça serve le développement de la nature, sans quoi ce n'est pas très nécessaire. Attention que les efforts techniques ne soient pas décuplés pour quelque chose qui serve peu et surtout qui ne soit pas utile à la nature. » 25.05. 2023

« Cascade et jets d'eau pour les enfants. » 26.06.2023

→ Décision

- La possibilité de placer des jeux d'eau a été échangé avec les services communaux, « il est possible d'envisager différents principes (petit canal qui serpente de la place à la zone de jeux, jets d'eau bondissants pour conserver un aspect ludique sur la place...). Aujourd'hui la seule contrainte reste le coût de ce type d'ouvrage et également la gestion de celui-ci. ».
La gestion de jeux d'eau est compliquée et la mise en place trop coûteuse, nous avons suivi les recommandations du panel citoyen et décidé de ne pas ajouter d'autres éléments d'eau.

5.3. Sports

L'esquisse du projet propose une zone de sport avec un panier de basketball et une raquette dessinée au sol. Cette zone sportive a suscité de nombreux débats, dont l'opposition déjà mentionnée : espaces donnés à la biodiversité versus espaces donnés aux habitant-es du quartier, notamment aux jeunes.

« Pas de terrain de sport dans le parc, il faut laisser la place à la nature, et pas non plus sur la place Stephenson, elle doit rester un lieu flexible. » 27.04. 2023

« La présence d'un terrain de sport a été plusieurs fois demandé pour palier à la suppression de l'agora space (adolescents). » 27.04. 2023

« Manque de terrain de sport !! » 27.04. 2023

→ Décision

- Conserver des zones de sports pour les jeunes, car la plupart des participant-es souhaitent un endroit où les jeunes peuvent se défouler. De plus, cet aspect fait partie intégrante des objectifs du parc et ne peut pas être supprimé (cf. 2. Le projet Pôle Stephenson et cf. 5.1. Biodiversité - Décisions).

Ensuite, le débat porte sur le type d'équipements sportif prévus : quel(s) sport(s) pourraient être pratiqué(s) ? La raquette de basketball dessinée est tantôt approuvée tantôt jugée inadaptée au quartier. En outre, la question de l'inclusivité des genres est un aspect qui doit guider les choix opérés pour permettre aux adolescentes, aux jeunes femmes et aux mamans de se sentir à l'aise dans le parc.

« Les jeunes sont vraiment demandeurs d'un espace où jouer au foot, avec un revêtement synthétique mou type tartan (pas de béton) au sein du parc. C'est leur seule revendication. La culture du foot est très présente dans le quartier. » 15.06.2023

« Aménagements prioritaires : jeux pour enfants de tous âges et espace de football. » 15.06.2023

L'une des demandes récurrentes est la création d'un terrain de football, qui selon beaucoup de panelistes manque dans l'esquisse. Le type de terrain (dimension, revêtement, etc.) suscite le débat mais la tendance est plutôt à la perméabilisation.

« Garder des espaces libres de pelouse. » 25.05.2023

« Pas de place pour un terrain bétonné (même si c'est bien). » 25.05.2023

« Terrain basket & foot : pas que du béton et des pavés, attention à quand il pleut. » 25.05.2023

→ Décisions

- Création d'un terrain de football perméable, à la limite du parc côté voies de chemin de fer et en retrait de l'entrée. Ainsi, si le terrain est occupé par des hommes / adolescents, le public féminin se sentira tout de même à l'aise en entrant dans le parc (cf. 5.6. Aménagement des entrées - Décisions).
- Ces choix sont appréciés et validés lors de la concertation élargie.

Le football a beau être plébiscité, il est important de sonder l'intérêt d'implanter d'autres équipements sportifs (dominance du football qui peut rapidement rendre inaudible les autres demandes).

« Pas de terrain multisport (chasse groupes minoritaires). » 25.05.2023

« Privilégier un espace pour jouer à la balle plutôt que d'emménager un skate-park (tout le monde a un ballon mais pas un skate). » 25.05.2023

« Pas de piste de BMX ou de vélo : les petits enfants pourront utiliser les chemins normaux pour pédaler un peu. » 25.05.2023

« Pas de pétanque : pas de besoin. » 25.05.2023

« Street workout⁶ : oui. » 25.05.2023

« Il faut pouvoir faire du foot et du basket en même temps. » 25.05.2023

« Pétanque, machine de sport et parcours santé pour les séniors. » 26.06.2023

« Petits modules de basket et de foot côte à côte, espace réduit, comme les paniers du parc de la Senne. » 25.05.2023

« Mettre deux paniers de basket plutôt qu'un seul. » 06.07.2023

« Quand je fais du sport dans les parcs, c'est entre cousins et cousines, et on va faire des shoots de basket. Il y a plusieurs paniers donc personne ne se marche sur les pieds. » 06.07.2023

→ Décisions

- Pour garantir une mixité dans les pratiques sportives, la présence d'un terrain de football n'est pas suffisante. D'ailleurs, le public féminin s'accorde à dire que la pratique du basketball est une bonne idée pour favoriser la mixité. Toutefois, pour éviter des conflits et l'appropriation des filets de basketball par les groupes dominants, le bureau d'études prévoit une zone de jeux plus flexible (pas de raquette dessinée au sol) avec un panier de basketball type arbre à basket (cf. 5.6. Aménagement des entrées - Décisions).
- Les autres types de pratiques sportives ne sont pas (ou peu) demandées. De plus, il est peu judicieux de multiplier les équipements sportifs alors que le parc est petit et qu'il y a une demande de préservation des espaces naturels.
- Les équipements de *workout* sont plébiscités. D'expérience ce type d'équipement amènent un public particulièrement masculin. Pour répondre à l'objectif d'un parc inclusif ou tou·tes se sentent à l'aise, il a été décidé de ne pas équiper le parc d'équipement de *workout* extérieur. D'autant plus que le Queensbury (club sportif) se situe juste à côté.
- Des équipements sportifs adaptés aux séniors ont été demandés plusieurs fois lors de la concertation élargie. Cette offre est encore à l'étude et n'a pas été dessinée au moment de la rédaction du présent rapport.

5.4. Jeux

Les espaces de jeux sont appréciés et leur présence est primordiale pour le quartier. Quelques remarques ont été émises pour améliorer l'offre :

« La juste répartition d'espaces ludiques en fonctions des âges : nombreux espaces de jeux dont le type et l'âge d'utilisation est flou. » 27.04.2023

« Tenter de regrouper le plus possible les jeux des enfants autour de lieux où le contrôle visuel est possible. » 25.05.2023

⁶ Entraînement physique de rue

« Un parcours aventure pour optimiser la zone morte le long de l'arrière des habitations. Les enfants jouent et sont un peu moins exposés au bruit des trains. » 15.06.2023

→ Décisions

- Prévoir des espaces bien distincts :
 - création d'une aire de jeux supplémentaire destinée pour les bambins au début du parc (plus facile d'accès pour les parents avec des poussettes) et à côté de la crèche ;
 - une zone pour les 3-6 ans, en contrebas de l'entrée Stephenson ;
 - une zone pour les plus grands (le parcours aventure).
- Les zones de jeux pour les plus petits sont proches de bancs où les parents peuvent surveiller leurs enfants.
- Un parcours aventure proche des pignons des riverains n'a pas été fait pour préserver la tranquillité des habitant-es.

De nombreuses suggestions ont été faites lors de la concertation élargie :

« Avoir vraiment un mur d'escalade au droit du pignon rue Navez » ; « Tyrolienne »
« Pataugeoire » ; « Avoir une cabane dans les arbres comme au Kriekelaar » 26.06.2023

→ Décisions

- Les différences de niveaux entre les terrasses du côté de l'entrée rue Navez sont mises à profit pour l'aménagement de jeux pour les enfants (murs d'escalade, tobogans...)
- Pas de pataugeoire (cf. 5.2.3. Jeux d'eau - Décisions).
- Dessins et types de jeux exactes seront affinés dans les prochaines étapes du projet.
- Il y a déjà une offre de jeux conséquente. Pour respecter la biodiversité et des espaces calmes et naturels dans le parc, il n'y aura pas de nouvelle zone de jeux créée.

5.5. Equipements

Le parc va être équipé de zones de sports et de zones de jeux pour enfants. Le parc pourrait héberger d'autres types d'activités qui ont été réfléchis avec le panel citoyen. Les participant-es projettent les activités proposées (ping-pong, barbecue...) sous forme mobiles afin d'éviter des dégradations, faciliter la gestion et ne pas encombrer le parc. Ces pistes d'activations demandent un espace de stockage adapté.

« Attention au barbecue : il faut qu'il soit mobile pour être géré par l'espace social / le lieu associatif. » 15.06.2023

« Créer un bar à fruit proche de la buvette et/ou en faire un mobile qui va dans le parc, temporairement mais proche. » 15.06.2023

« Stocker des tables de ping-pong dans l'espace associatif et d'autres matériels de jeux et sport. » 15.06.2023

« Un stand mobile pour vendre et boire à manger. » 26.06.2023

A cela, s'ajoute une discussion avec le panel citoyen sur l'emplacement des bacs potagers et du compost. Différentes propositions ont été émises.

« Placer les bacs potagers le long du chemin de fer. » 15.06.2023

« Bac potager mi ombre / mi soleil, proche d'une source d'eau. Aux alentours du local associatif par exemple pour faciliter l'approvisionnement. » 15.06.2023

« Emplacement des bacs potagers à mettre au plus proche possible de la renouée du Japon pour lui faire de l'ombre, voire l'écraser et freiner son développement. Par exemple, le long du muret de transit ? » 15.06.2023

« Compost : à l'entrée. » 15.06.2023

« Où place-t-on le compost ? L'emplacement actuel côté rue François Joseph Navez est bien mais il manque de la place. » 15.06.2023

De plus, pour tester des usages et permettre l'accès à la friche Infrabel en attendant le début de la phase chantier, nous avons permis des projets d'occupations temporaires sur le site. Ces occupations temporaires ont lieu depuis septembre 2022 et sont portées par des habitant·es ou des associations. Elles sont largement appréciées par le quartier et beaucoup demandent qu'elles soient conservées dans le projet du parc. L'expérience acquise avec la gestion des occupations temporaires montrent également que le stockage ne doit pas être négligé pour permettre aux différents projets de se dérouler correctement et facilement.

Enfin, il a été suggéré d'intégrer dans le local de quartier une fonction buvette car il y a eu peu d'espaces de consommation d'alcool dans le quartier.

« Il n'y a nulle part où boire une bière dans le quartier, pourquoi pas faire une buvette. » 27.04.2023

→ Décisions

- Intégration d'un espace de stockage adéquat dans le local de quartier.
- De espaces pour les actuelles occupations temporaires : la Fietsbieb, les ateliers réparations vélos, l'antenne remorquable, le projet cuisine dans le parc, les potagers en bacs et le compost entre autres. Tous ces projets pourront être réalisés dans le futur parc.
- Bacs potager et compost placés côte à côte pour favoriser une interaction entre les deux projets, le long du mur antibruit Infrabel. (Zone ensoleillée à l'inverse des autres zones proposées plutôt à l'ombre + permet d'habiller et décorer le mur Infrabel). (cf. 4.6. Aménagement entrée - Décisions).
- Ne pas intégrer la fonction buvette dans le parc ou le local de quartier car c'est une demande peu représentative des besoins du quartier.

5.6. Aménagements des entrées

L'entrée du parc côté rue Stephenson a été jugée peu optimisée et l'entrée rue Joseph-Navez petite et scabreuse.

« Utiliser un maximum l'espace au sol entre l'entrée du parc et l'espace extérieur de la buvette : tentant d'inverser le sens du cheminement PMR, adoucir la pente en remontant partiellement les niveaux de sol, utilisant toute la largeur (marches, jeux, végétation). »
25.05.2023

« Le serpent d'entrée pourrait être moins sinueux pour gagner de la place de part et d'autre (on pourrait même inverser la pente). » 25.05.2023

« Attention à l'entrée côté Navez. Elle est déjà scabreuse. Il n'y a pas assez de place pour ajouter plus de compost. » 15.06.23

→ Décisions

- Retravailler les entrées en prenant en compte les différents éléments demandés. Les paysagistes ont essayé d'autres formes de cheminements comme suggéré, mais les espaces obtenus étaient alors moins qualitatifs ainsi le dessin initial a été globalement conservé.
- Une zone jeux ajoutée entrée Stephenson (optimisation de l'espace de l'entrée) (cf. 5.4. Jeux - Décisions).
- Des assises créées et intégrées au cheminement entrée Stephenson.
- Le compost Navez placés plutôt dans le parc pour ne pas encombrer l'entrée (cf. 5.5. Equipements - Décisions)

L'entrée a également été critiquée pour son aspect peu inclusif du public féminin. Toutefois, le retour de la rencontre bilatérale avec le groupe des Steph Girls a nuancé ce point de vue.

« Problématique du vis-à-vis entre les bancs liés à la plaine de jeux des bambins et la salle de musculation du Queensbury. » 27.04.2023

« Mamans et jeunes filles ne viendront pas à l'entrée rue Stephenson parce qu'elle est trop 'masculine'. » 26.06.2023

« L'entrée rue Stephenson ne semble pas si problématique car il y a la crèche et le local de quartier qui contrebalance la présence des garçons. » 06.07.2023

→ Décisions

- Terrain de football créé plus en contrebas (cf. 5.3. Sports - Décisions).
- Adaptation des raquettes de basketball en une zone ludique permettant la pratique de plusieurs groupes (cf. 5.3. Sports - Décisions).
- Réflexion sur le type de vitrage du Queensbury pour qu'il n'y ait pas une vue franche depuis l'entrée sur les personnes pratiquant du sport.

5.7. Mobilier du parc

Du point de vue mobilier, les habitant-es ont exprimé des envies précises en termes d'usages et de matériaux.

« Utiliser le bois des quelques arbres abattus pour créer le mobilier urbain. » 27.04.2023

« Design mobilier / aménagements : naturel, original mais sécuritaire (pas acheté sur catalogue). » 25.05.2023

« Prévoir des tables de pique-nique dans le parc. » 27.04.2023

« Installer des pavillons pour s'asseoir dans le parc avec des matériaux/revêtement naturels qui s'intègrent dans le parc. » 27.04.23

« Manque de zone de rassemblement type préau, kiosque, notamment pour l'ombrage. » 26.06.2023

« un espace couvert du côté de la zone 8, car c'est l'endroit où il n'y pas d'arbres pour se mettre à l'abri. » 06.07.2023

→ Décisions

- Des tables de pique-nique ont été ajoutées entre l'esquisse et l'esquisse améliorée, mobiliers appréciés lors du workshop 4.
- Intégration de deux types d'assises :
 - des assises en béton plus contemporaines ;
 - des bancs créés à partir des troncs d'arbre présents aujourd'hui dans la friche et coupés lors de la phase chantier.
- Agrandissement de la zone d'assises sur la terrasse en face du local de quartier.
- Différentes zones d'assises un peu partout dans le parc.

5.8. Sécurité et accès

La question de la sécurité et des accès est un sujet qui revient régulièrement sur la table : les participant-es sont inquièt-es :

- la fréquentation du parc par les usager-ères de drogues et/ou les dealers du quartier
- des intrusions dans le parc quand celui-ci est fermé (le choix de fermer le parc selon les horaires des autres parcs schaarbeekoïses a toujours été approuvé par les participant-es et les services communaux).

« Système de caméras aux entrées pour surveiller les infractions après les heures d'ouverture (Squats ? Drogés ?). » 27.04.2023 et 26.06.2023

« Pas d'auvent pour éviter les attroupements à l'entrées du parc, et pas de retrait vis-à-vis de la rue. » 27.04.2023

→ Décisions

- Le travail sur la gestion n'a pas été entamé au moment de la rédaction du présent rapport. Il y sera alors abordé le sujet des caméras, de la surveillance, etc.
- La grille reste à l'alignement des autres bâtiments, sans retrait.
- La grille est dessinée robuste, avec une ouverture manuelle (pour éviter des pannes électriques entraînant des problèmes de fermeture).
- L'auvent de la grille est transformé en pergola.

- Le design de la grille est fait pour la rendre difficile à escalader : haute, pas de montant horizontal, un toit pergola qui empêche de simplement sauter une fois la grille escaladée.

5.9. Place Stephenson

L'aménagement semble satisfaire les participant·es. Toutefois, il est conditionné par la sous-maille Cage aux Ours du CLM Josaphat-Colignon et sa mise œuvre. Les habitant·es sont soucieux·euses que la place puisse rester un espace de rencontre, comme aujourd'hui. La place doit rester un lieu où différents usages sont possibles sans causer de nuisances aux riverain·es.

« Placement des bancs linéaires sur la place Stephenson empêche la convivialité. Aujourd'hui les femmes papotent sur les bancs en angles avec les enfants qui jouent au centre. »
27.04.2023

« Il ne faut pas de plaine de jeux sur la place Stephenson, certes les enfants jouent tard et surement après l'heure de fermeture du parc mais cela génère trop de bruit pour les riverains. »
27.04.2023

« Ne pas trouver d'aménagement spécifique sur la place Stephenson de manière, d'une part, à attirer les gens vers le parc et d'autre part, éviter des regroupements trop importants de personnes sur la place. De plus, la place doit rester flexible dans son usage. » 25.05.2023

« Auvent / toit sur le podium le de la place Stephenson (pergola). » 26.06.2023

→ Décisions

- La place conserve son usage flexible, sans jeux (présents dans le parc).
- Des aires de conversation sont rendues possibles par la surélévation de la cabine haute tension Sibelga : permettant ainsi d'avoir des assises en vis-à-vis.
- Il n'y pas de création d'auvent ou de pergola pour éviter des regroupements tardifs qui nuiraient aux riverain·es.

5.10. Mur Infrabel

Une inquiétude a été exprimée concernant le futur mur anti bruit séparant le parc et les futures lignes de chemin de fer. Pour cela, l'équipe de maîtrise d'ouvrage s'est intéressée de près au projet Infrabel. Plusieurs remarques ont été émises lors des échanges avec Infrabel et pendant l'enquête publique. Le but est d'avoir un mur antibruit le plus esthétique possible, végétalisé et permettant à la biodiversité de s'y développer.

6 SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des décisions qui ont été prises à la suite des moments de concertation. Dans ce tableau figure également les :

- convergences des avis citoyens ;
- divergences des avis citoyens ;
- ✓ suggestions formulées et intégrées ;
- ✗ suggestions formulées et rejetées ;
- suggestions formulées et encore à l'étude ;
- ↻ éléments qui peuvent évoluer lors :

- De la demande de permis d'urbanisme : une enquête publique va être réalisée lors de laquelle seront récoltées les avis d'institutions publiques et de personnes privées. La délivrance du permis d'urbanisme pourrait être conditionnée à certaines modifications d'aménagements.
- Des prochaines phases d'études du projet et de la phase d'exécution : l'équipe de maîtrise d'œuvre va entrer dans les détails techniques et préciser les calculs budgétaires. De plus, les discussions avec les services techniques communaux vont se poursuivre. Ces derniers vont détailler leurs demandes vis-à-vis du projet. Enfin, la réflexion sur la gestion du parc va débiter. Cette réflexion demandera au projet de s'adapter.
- De l'évolution du projet Quadrilatère d'Infrabel : la demande de permis d'urbanisme pour le projet Quadrilatère d'Infrabel prévoit la création d'une nouvelle ligne de chemin de fer. Les avis émis lors de la procédure permis d'urbanisme peuvent influencer leur projet et donc la manière dont le projet Quadrilatère dialogue avec le projet du Pôle Stephenson.

[PROPOSITIONS]

[EXPLICATIONS]

EAU			
● ✓		Réduire la noue paysagère, au profit d'une zone de sport et de zone enherbée.	
○ ✗		Installer des éléments d'eau sur la place Stephenson (miroir d'eau, jets d'eau, jeux).	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Proposition coûteuse, gestion compliquée. ✗ Présence suffisante d'espaces ludiques. ✗ Risque de rendre difficile la circulation des PMR. ✗ Laisser une place peu équipée avec un espace capable pour accueillir des activités ponctuelles.
○ ✗		Installer des filets d'eau le long de la descente de l'entrée Stephenson.	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Proposition coûteuse, gestion compliquée et ne récoltant pas l'unanimité. ✗ Risque de rendre difficile la circulation des PMR.
● ✓ ↻		Créer un ponton en bois et des pas japonais (ou installation de ce type) pour passer au-dessus de la noue avec un aspect ludique.	↻ <u>Phases d'études du projet et d'exécution</u> : matériaux et forme du ponton.
○ ✗		Installer des jeux d'eau en lien avec la noue.	○ L'eau pour servir la biodiversité <i>versus</i> l'eau pour sa ludicité.

○	x	Ajouter des jeux d'eau dans le parc (fontaine ludique, pataugeoire, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> x Inquiétude sur la salubrité de l'eau et sa gestion. x Conserver des espaces naturels. x Proposition coûteuse, gestion compliquée. x Présence déjà conséquente de zone de jeux. 		
●	✓	↻	Installer des fontaines à eaux sur la place et aux deux entrées du parc.	↻	Le placement des fontaines dépend de Vivaqua.
●	x	Installation de fontaines à eaux dans le parc.	x	Les fontaines ne peuvent être à plus de 10m du réseau Vivaqua (rue).	

SPORT

●	✓	↻	Créer un terrain de football enherbé en contrebas du parc aux limites du terrain du parc.	<ul style="list-style-type: none"> ● Débat sur l'emplacement du terrain de football. ● Biodiversité <i>versus</i> équipement. ↻ <u>Projet Quadrilatère, Infrabel</u> : limites du terrain cédé à Schaerbeek (convention d'occupation précaire). 	
●	✓	↻	Dessiner une zone de basketball plus flexible (pas de raquette au sol) avec un panier type arbre à basketball.	↻	<u>Phases d'études du projet et d'exécution</u> : matériaux et forme du panier.
●	x	Intégrer des zones des sports autres que basketball et football (skate, BMX, pétanque, terrain multisport, etc) et du <i>street workout</i> .	<ul style="list-style-type: none"> ● Biodiversité <i>versus</i> équipements. x Peu de participant-es demandent d'autres types de pratiques sportives, et les demandent sont fort différentes. x Respecter les demandes de ne pas suréquiper le parc pour laisser la place à la biodiversité. x Permettre la présence d'un public féminin (<i>street workout</i>). x Ne pas porter concurrence au Queensbury juste à côté (<i>street workout</i>). 		
●	→	Intégrer des équipements sportifs adaptés aux séniors.			

JEUX

●	✓	↻	Créer une aire de jeux supplémentaire destinée aux bambins située au début du parc (plus facile d'accès pour les parents avec des poussettes et à côté de la crèche).		
●	✓	↻	Prévoir des zones de jeux bien distinctes : <ul style="list-style-type: none"> ○ bambins au début de l'entrée Stephenson ○ 3-6 ans, en contrebas de l'entrée Stephenson ○ les plus grands (le parcours aventure). 	↻	<u>Phases d'études du projet et exécution</u> : dessin et type de jeux.
●	✓	Equiper les zones de jeux pour les plus petits de davantage de bancs (les parents peuvent surveiller leurs enfants).			
●	x	Créer un parcours aventure proche des pignons des riverains.	<ul style="list-style-type: none"> ● Biodiversité <i>versus</i> équipements. x Préserver la tranquillité des riverain-es. x Conserver des espaces plus naturels. 		
●	x	Installer un mur d'escalade sur le pignon rue Navez.	<ul style="list-style-type: none"> x Déjà des jeux d'escalade sur la pente dans l'entrée rue Navez. x Présence déjà conséquente de zone de jeux. 		

EQUIPEMENT

● ✓ ↻	Maintenir les équipements dessinés dans le parc.	● L'esquisse proposée obtient une validation sur le ratio biodiversité/équipements de la part des habitant-es. En revanche, les désaccords apparaissent lors de l'intégration de nouveaux équipements. ↻ <u>Demande de permis d'urbanisme</u> : conditions. ↻ <u>Prochaines phases d'études du projet et exécution</u> : contraintes budgétaires, techniques.
● ✓	Intégrer certaines occupations temporaires dans le projet Pôle Stephenson (Fietsbieb, réparations vélos, antenne Remarquable, projet cuisine dans le parc, potagers en bacs et compost).	
○ ✓	Placer les bacs potagers et le compost côte à côte pour favoriser une interaction entre les deux projets, le long du mur antibruit Infrabel.	● Compost à l'entrée Navez <i>versus</i> compost à l'intérieur dans le parc. ↻ Projet Quadrilatère, Infrabel : type de mur antibruit.
● ✓ ↻	Intégrer un espace de stockage adéquat dans le local de quartier.	↻ <u>Phases d'études du projet et exécution</u> : aménagement du local de quartier.
○ ×	Proposer une buvette dans le local de quartier.	× Très peu de demandes venant du quartier pour installer une vente d'alcool.
● ✓ ↻	Rendre certains vitrages du Queensbury opaques pour que les usager-ères du parc ne puissent pas voir les personnes pratiquant du sport.	↻ <u>Phases d'études du projet et exécution</u> : réflexion va être approfondie.
MOBILIER		
● ✓	Créer des assises le long du cheminement entrée Stephenson.	
● ✓ ↻	Intégrer de tables de pique-nique	
● ✓ ↻	Intégrer deux types d'assises : - en béton plus contemporaines - créées à partir de troncs d'arbres de la friche coupés lors de la phase chantier.	↻ <u>Phases d'études du projet et exécution</u> : type de mobilier, matériaux.
● ✓	Agrandir la zone d'assises de la terrasse devant le local de quartier.	
● ✓	Installer différentes zones d'assises un peu partout dans le parc.	
● →	Intégrer une pergola / auvent dans le parc.	
GRILLES		
● ✓	Transformer les auvents des 2 entrées du parc en pergolas.	
● ↻	Dessiner les grilles afin d'être robustes avec ouverture manuelle. Le design est fait pour les rendre difficiles à escalader : hautes, pas de montant horizontal, auvent.	↻ <u>Phases d'études du projet et exécution</u> : dessin des grilles.
PLACE STEPHENSON		
● ✓	Créer une zone avec des bancs en face à face (par la surélévation de la cabine haute tension Sibelga).	

○ × Installer des jeux sur la place.

- Une place peu équipée, avec un espace capable pour accueillir des activités ponctuelles *versus* une place équipée.
- × Les riverain-es craignent des nuisances si un élément couvert est installé.
- × Laisser un espace capable sur la place pour pouvoir accueillir des activités.

○ × Installer une zone couverte (type pavillon ou auvent).

7 CONCLUSION

Le processus participatif a permis de contribuer activement à l'avancement des études entre l'esquisse et l'avant-projet à plusieurs égards : en confirmant des choix opérés par le bureau d'études, en guidant des choix stratégiques (zones sportives, zones ludiques, choix d'aménagement), mais aussi en précisant d'ores et déjà des questions qui seront traitées lors de la réalisation du dossier d'exécution (fontaines à eau, types de mobiliers, types d'activation...).

La participation citoyenne a par ailleurs mis en relief la divergence de points de vue parfois entre les usager-ères d'un quartier et les experts (service urbanisme, services régionaux, services techniques communaux...). Cela étant, opter pour la mise en œuvre d'un processus participatif abouti permet d'orienter des choix correspondant aux réels besoins d'un quartier et non aux idées préconçues qui peuvent exister. De même, les usager-ères entre elleux ont également parfois des avis divergents et il n'est pas aisé d'arbitrer entre deux avis parfois opposés. Les objectifs du parc définis lors du diagnostic du contrat de quartier, ainsi que l'étude de faisabilité et le carnet de recommandations réalisés préalablement à la présente mission d'études, ont permis de guider l'ensemble de ces choix.

La participation est un processus qui demande énormément d'énergie, d'organisation et la multiplication des médias de communication. Néanmoins, les efforts déployés ne permettent pas de toucher tou-t-es les habitant-es mais uniquement celles et ceux qui sont déjà sensibles à l'avenir de leur quartier.

Enfin, le processus de projet se poursuit par la constitution du dossier de demande de permis d'urbanisme. Ensuite, prendra place une réflexion plus appuyée quant à la future gestion du parc et notamment le futur local de quartier à disposition des habitant-es. A noter également l'intention de solliciter le volet socio-économique du CRU 8 en cours afin d'envisager un rôle d'animateur-ice, de coordinateur-ice ou de gestionnaire dans le parc les premières années (les plus importantes pour sa réussite). Cette personne aura pour rôle d'accompagner la phase de chantier afin de maintenir les dynamiques citoyennes qui ont été créés ces dernières années pendant les travaux d'une part, et, d'autre part, une fois le parc livré, il aura un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'appropriation des lieux par les habitant-es et inscrire le parc dans les usages du quartier. Cette fonction est également pensée comme le chaînon indispensable pour articuler animation et prévention et s'assurer d'un usage apaisé des lieux.